

HISTOIRE

« Les Aventures de la liberté », A 2, 22 h 15

# Kravtchenko : procès pour la vérité

**B.-H. L. évoque ce soir l'affaire du célèbre réfugié soviétique qui, en 1949, révéla l'horreur des camps de Staline et dut défendre son honneur contre les communistes.**

Au cours du troisième épisode des « Aventures de la liberté », Bernard-Henri Lévy illustre la formidable faculté de certains intellectuels français d'être aveuglés par l'idéologie, le marxisme-léninisme en particulier. Afin d'illustrer son propos, ici incontestable, le « nouveau philosophe » évoque (brièvement) l'affaire Kravtchenko, du nom d'un réfugié soviétique, membre de la mission commerciale d'URSS à Washington, qui passa à l'Ouest le 4 avril 1944.

Victor Andreievitch Kravtchenko publia un livre célèbre : *J'ai choisi la liberté*, édité en mai 1947 par Self à Paris. Les communistes et leurs thuriféraires habituels lancèrent alors une campagne de dénigrement, dont on sait qu'elle relevait de la désinformation, contre Kravtchenko. Celui-ci intenta, de janvier à avril 1949, un retentissant procès en diffamation à l'une de leurs revues : *Les Lettres françaises*.

## Guerre froide

Grand connaisseur du soviétisme et de ses services spéciaux, Thierry Wolton, auteur du *KGB en France*, analyse la portée de l'affaire Kravtchenko sur laquelle le Kremlin revient aujourd'hui : la très officielle *Literatournaïa Gazeta* a publié deux articles, en octobre et en janvier derniers, sur le réfugié (suicidé en 1966 à New York). Ses deux fils, Valentin (vivant en Ukraine) et Andrew (aux États-Unis) ont été interviewés, comme le rapporte l'excellente revue *Est-Ouest* (15, avenue Raymond-Poincaré à Paris-16<sup>e</sup>).

« Kravtchenko publie ce livre au moment même où débute la guerre froide, souligne Thierry Wolton. L'édition française est également diffusée à l'heure où Paul Ramadier et Jules Moch expulsent les communistes français hors du gouvernement. N'oublions pas non plus le poids et donc le terrorisme du communisme au sein de la classe intellectuelle française, à quelques exceptions près, comme Raymond Aron. Enfin, le PCF, qui se présente (fallacieusement) comme le parti des 75 000 fusillés, enregistre alors des scores électoraux très élevés, de 26 à 28 % ».

*Les Lettres françaises*, que dirigeait Claude Morgan, entament alors une campagne affirmant que Kravtchenko est un alcoolique, un falsificateur, qu'il est couvert de dettes et a déserté l'Union soviétique en temps de guerre. L'intelligentsia communiste se déchaîne avant et pendant le procès. Kravtchenko cite notam-



Kravtchenko lors d'une audience. (Photo DR.)

ment à comparaître des témoins ayant vécu le communisme dans leur chair : ainsi Margarete Buber-Neumann, déportée par les Soviétiques puis livrée aux nazis en vertu du pacte germano-soviétique.

## Mot d'ordre

« L'argumentation communiste repose sur un point central : l'URSS appartient au camp de la paix, ajoute M. Wolton. Ce sera, pendant quinze ans et plus, le mot d'ordre répété mille fois jusqu'à la crise des fusées de Cuba. A Paris, les juges ne veulent pas trancher sur le fond, c'est-à-dire la vraie nature de l'URSS, mais sur la forme. Ils admettent que les *Lettres françaises*, qui n'ont pu produire une seule pièce appuyant leurs thèses, ont bel et bien diffamé Kravtchenko. Mais, signe de la pression communiste sur la vie publique, la cour reproche à l'auteur de *J'ai choisi la liberté* d'avoir précisément choisi la liberté au mauvais moment ! Aussi, Kravtchenko dira lui-même qu'il n'a pas gagné son procès. »

L'affaire Kravtchenko est exemplaire, insiste Thierry Wolton. Mais l'aveuglement ne s'est pas arrêté au verdict d'avril 1949. L'histoire intellectuelle — même récente — le prouve.

**Philippe CUSIN.**